



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 021 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 6 novembre 2006

Président

M. Guy Lauzon

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des langues officielles

Le lundi 6 novembre 2006

• (0940)

[Français]

Le vice-président (M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD)): Premièrement, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à cette réunion du Comité des langues officielles tenue dans le cadre de notre tournée nationale. Je devrais peut-être dire que c'est vous qui nous souhaitez la bienvenue à Terre-Neuve, car nous sommes chez vous.

Le Comité des langues officielles existe depuis environ 25 ans. C'est la première fois dans son histoire que le comité entreprend une tournée pour rencontrer les gens sur le terrain et savoir ce qu'ils pensent de la Loi sur les langues officielles, de même que des services qu'on leur rend à cet égard.

Il nous fait grandement plaisir d'être ici aujourd'hui. Dans le passé, le comité des langues officielles était un comité parlementaire mixte, mais depuis quelques années, la Chambre des communes et le Sénat ont chacun leur propre comité parlementaire des langues officielles.

Je vais commencer par présenter les greffiers du comité: M. Samy Agha — qui est loin d'être un nom acadien! — et Mme Louise Thibault. Je vous présente aussi notre chercheuse, M. Jean-Rodrigue Paré.

Les députés conservateurs — le parti au pouvoir — membres du comité sont Sylvie Boucher, Daniel Petit et Pierre Lemieux. Il y a aussi Raymond Simard, du Parti libéral, et Guy André, du Bloc québécois.

Comme vous le savez, un plan d'action quinquennal a été élaboré il y a deux ans. Notre tournée nationale a pour but de vérifier sur le terrain si ce plan fonctionne et si vous en êtes satisfaits. Nous souhaitons aussi recevoir vos conseils et vos suggestions à cet égard.

On avait prévu au départ accorder trois minutes à chaque témoin, mais vu le nombre de témoins présents, on peut vous accorder jusqu'à 10 minutes. Cela donnera la chance à chacun d'entre vous de faire une présentation détaillée.

On passera par la suite aux questions. Au premier tour, chaque député disposera de sept minutes pour poser des questions et écouter la réponse des témoins. On fera des tours jusqu'à ce que le temps qui a été imparti à cette région soit écoulé.

Je m'appelle Yvon Godin et je suis le député de la circonscription d'Acadie—Bathurst, qui est située au nord-est du Nouveau-Brunswick. Je suis fier que ma circonscription contienne le mot « Acadie », car c'est très représentatif.

J'espère que cette réunion sera fructueuse et que nous pourrions discuter des enjeux des minorités francophones de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous allons commencer par Mme Poirier. J'aimerais que vous vous présentiez et que vous mentionniez votre titre.

Mme Cyrilda Poirier (directrice générale intérimaire, Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador):

Bonjour. Je m'appelle Cyrilda Poirier. Je suis la directrice générale intérimaire de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador.

D'abord et avant tout, je vous souhaite la bienvenue à St. John's. J'ai eu le plaisir de rencontrer M. Lemieux la semaine dernière, alors que j'étais à Ottawa avec l'Équipe francophonie. Je voudrais vous dire encore une fois merci, monsieur Lemieux, de votre accueil et de votre écoute.

Nous avons peu de temps pour vous dire qui nous sommes, bien que ma présentation soit d'une durée de dix minutes. Néanmoins, j'espère qu'à la fin de la matinée non seulement vous saurez exactement qui nous sommes, mais que vous aurez également une meilleure appréciation de nos victoires et de nos défis.

Avant de me lancer dans le vif du sujet, je tiens à dire que je travaille à la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador depuis 20 ans et que je suis au poste de directrice générale par intérim depuis le 1^{er} avril seulement. Malheureusement, le manque de ressources humaines de notre bureau fait en sorte que la gestion et l'appropriation des dossiers se font souvent en rétroaction plutôt qu'en proaction. Je maîtrise certains dossiers plus que d'autres, pour y avoir passé plus de temps, et il y en a d'autres que je connais moins bien. Je me sens un peu comme une éponge, depuis ces derniers mois, puisque chaque occasion qu'on m'offre, comme ma participation à l'Équipe francophonie la semaine dernière, est pour moi une chance d'en apprendre plus. Je voulais vous signaler cela dès le départ, pour que vous sachiez que je n'aurai pas nécessairement la réponse à certaines questions que vous poserez. Si je crois qu'une ou un de mes collègues autour de la table peut y répondre plus précisément, je lui céderai la parole.

Pour commencer, permettez-moi de mettre en perspective la grandeur de cette province et les défis que cela peut représenter. Pour vous rendre sur la péninsule de Port-au-Port en voiture, huit heures sont nécessaires; en avion, un peu plus d'une heure. Pour vous rendre à Labrador City, trois heures d'avion sont nécessaires, si on ne vous fait pas passer par Goose Bay. Pour vous rendre en voiture à la province la plus proche, soit la Nouvelle-Écosse, vous devez compter dix heures de route et six heures de traversier. Cela vous montre un peu l'ordre de grandeur de notre province et les défis que les déplacements représentent. D'ailleurs, cela explique en partie pourquoi nos bénévoles n'ont pu se déplacer aujourd'hui pour vous rencontrer.

Notre fédération, qui est l'organisme porte-parole provincial, est composée de cinq membres: l'Association communautaire francophone de Saint-Jean, l'Association francophone du Labrador, l'Association régionale de la côte ouest, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador et Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador. Les trois associations ont une vocation régionale alors que les deux fédérations, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador et Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador, ont une vocation provinciale.

La population francophone et acadienne de la province représente 0,5 p. 100 de la population. On en retrouve environ 1 500 dans la région de la péninsule de Port-au-Port, quelque 750 à Labrador City et à peu près 750 dans St. John's et les villes environnantes. Ce ne sont pas les chiffres exacts; ce sont seulement des chiffres très approximatifs.

On réfère souvent à la communauté de Port-au-Port comme étant la communauté des « vrais » Franco-Terre-Neuviens. Ils y ont droit puisque, historiquement, cette communauté est établie dans la péninsule, entre autres, depuis 1504. En 2004, nous avons d'ailleurs souligné les 500 ans de présence francophone à Terre-Neuve. À Labrador City, depuis l'ouverture des mines, au cours des années 1950, on retrouve une population francophone qui provient en grande partie de la région de la Gaspésie et de l'Acadie. À St. John's la population est un peu plus diversifiée, mais composée principalement de Québécois, d'Acadiens, de Saint-Pierrais, de gens venus de France et de quelques immigrants de pays francophones.

Si ma mémoire me sert encore bien, depuis 1997, nous avons la gestion de nos écoles. De plus, nous avons deux centres scolaires et communautaires, l'un à la Grand'Terre, qui fut le premier; et l'autre, ici à St. John's. D'ailleurs, j'ai cru comprendre que vous allez passer le voir cet après-midi. Nous avons également une école à Labrador City et une à Goose Bay. Je sais qu'on travaille à un cinquième projet scolaire au sud du Labrador.

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador pilote présentement deux projets que je qualifie de « structurants », soit le Réseau du développement économique et d'employabilité — la coordonnatrice de ce projet, Josée Dalton, vous en fera une présentation plus détaillée —, et le projet Réseau Santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador. Je reviendrai sur ce projet un peu plus tard au cours de ma présentation. En plus de ces deux projets, la fédération pilote cette année quelques projets ponctuels, dont celui du positionnement culturel que nous espérons voir rejoindre le rang des projets structurants en avril.

● (0945)

Pour votre information, par « projets structurants », je veux dire que ce sont des projets qui sont gérés de façon autonome par des coordonnateurs. Dans le cas du Réseau du développement économique et d'employabilité, ce projet est appuyé par une équipe d'employés.

Le Réseau Santé en français a le mandat de mettre en oeuvre les recommandations qui découlent du rapport *Préparer le terrain*, qui a été déposé auprès de la société Santé en français en avril dernier. Soit dit en passant, je vous ai apporté des copies de ce rapport. Je vous avise que pour des raisons logistiques et de ressources financières très limitées, nous avons dû rédiger et déposer ce rapport en anglais.

Des 13 recommandations découlant de ce rapport, six sont de nature à améliorer la livraison des soins de santé primaires; les sept autres sont basées sur des principes de modèle de livraison de soins de santé primaires dans nos communautés francophones. La phase II de ce projet d'envergure, soit Santé primaire en action, est le début de

la phase sur la mise en oeuvre des modèles en soins de santé. D'ici le 31 mars prochain, le réseau déposera auprès de la société Santé en français un modèle de clinique qui pourrait être adaptée pour répondre à des besoins spécifiques, dépendant de la communauté où on installerait une telle clinique.

Je veux faire une mise en garde. Lorsque je dis le mot « clinique », je ne parle par nécessairement de mortier et de béton. De nos jours, une clinique peut vouloir dire un centre de santé existant avec accès à un poste de vidéoconférence ou un véhicule motorisé adapté.

Un troisième projet que nous espérons bien voir devenir structurant d'ici le 1^{er} avril est celui de la culture. Bien que la culture ait toujours été priorisée dans nos plans de développement ou dans nos programmations annuelles, nous n'avons jamais eu de ressources humaines et financières à temps complet rattachées spécifiquement à ce dossier. La culture, puisque c'était mon dossier avant de devenir directrice générale par intérim, se faisait entre l'administration financière et la fameuse phrase « l'exécution des autres tâches à la demande de la direction générale. »

La phase I du projet de positionnement culturel, parrainée par la Fédération culturelle canadienne française, nous a permis de constater qu'il y avait une vie culturelle et artistique assez diverse et vivante. Nous avons des musiciens, des conteurs, des artistes peintres, des écrivains, des poètes, des curateurs de galerie, des gardiens de l'histoire et du patrimoine. Nous voulons leur donner une voix, nous voulons leur donner des outils et nous voulons surtout en faire la promotion.

Non seulement vous êtes, à mon humble avis, dans la plus belle province du Canada, mais vous êtes aussi dans la province la plus riche et la plus diversifiée du côté culturel et artistique. Nous attendons toujours avec impatience la phase II du projet pour continuer à le faire avancer dans cette direction.

L'immigration est le prochain dossier qui commence à prendre de l'ampleur. Nous avons déjà déposé deux projets dont un, celui d'une mission exploratoire, a déjà été accepté et devrait se réaliser cet hiver. L'autre projet, celui de l'accueil, a aussi été accepté et sera exécuté pendant la prochaine année financière. L'exode des jeunes et la pénurie d'ouvriers spécialisés — on pourrait même ajouter le vieillissement de la population — deviennent de plus en plus problématiques chez nous.

Pour l'ensemble de sa population, Terre-Neuve et Labrador a de la difficulté en matière de recrutement et de rétention. Alors, imaginez-vous les défis de la population francophone et acadienne. Nous comptons donc beaucoup sur le succès de ces deux projets.

Je réalise que j'ai pris au-delà des trois à cinq minutes qui m'étaient allouées pour ma présentation. Je m'en excuse auprès de vous et de mes collègues. Cependant, je crois qu'il était important de faire ce tour guidé de notre province, de notre structure, de notre réalité et, finalement, de nos projets. Je vous remercie.

● (0950)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci, madame Poirier.

C'est maintenant au tour de Mme Dalton de prendre la parole.

Mme Josée Dalton (coordonnatrice, Réseau de développement économique et d'employabilité de Terre-Neuve-et-Labrador):

Bonjour à tous. Je suis très touchée que vous ayez commencé votre tournée à Terre-Neuve et que vous ayez choisi de faire votre premier arrêt dans cette province avant toutes les autres. Comme je l'ai dit plus tôt à quelques-uns d'entre vous, il est dommage qu'il n'y ait pas d'autres participants. Nous nous sommes organisés à la dernière minute, car nous l'avons su un peu tard. Cela ne nous empêchera pas de vous brosser tout de même un excellent portrait, pour que vous ayez une meilleure idée de ce qui se passe dans notre belle province.

Je suis la coordonnatrice du Réseau de développement économique et d'employabilité, le RDÉE. Je ne sais pas si ce projet est familier à certains d'entre vous. Il s'agit toujours d'un projet, et notre organisme mandataire est la Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador.

Il y a un RDÉE dans chaque province et territoire du pays. Cette initiative est née du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, le CNDRHFC — c'est un très long acronyme —, lui-même mis sur pied en 1996. Le CNDRHFC a créé le RDÉE de concert avec Développement et ressources humaines Canada, le DRHC — qui s'appelle maintenant Service Canada —, afin de venir en aide aux communautés qui vivent en situation minoritaire. Il fallait pallier les mesures d'employabilité et à tous les problèmes dont Cyrilda faisait mention plus tôt, comme l'exode de la jeunesse. Il fallait venir en aide aux communautés qui vivent en situation minoritaire. Par la suite, chaque province et territoire a eu son RDÉE pour injecter, à l'aide de toutes ces mesures, un peu plus de vitalité là où il y en a déjà. Il y en a déjà beaucoup dans certaines de nos communautés.

L'organisme qui chapeaute notre RDÉE est la Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. Vous constaterez que l'organisme mandataire de la majeure partie des provinces et territoires qui ont un RDÉE est un organisme à vocation de développement économique. C'est d'ailleurs pourquoi cela s'appelle le Réseau de développement économique et d'employabilité. Nous ne donnons pas dans le développement économique pur et dur, comme certains pourraient le croire. Nous sommes là pour venir en aide avec des mesures d'employabilité et pour faciliter des projets de développement.

Notre province et chacune de nos régions francophones sont bien représentées à cet égard. Je gère aussi ma propre équipe. C'est ce dont parlait plus tôt la directrice. J'ai avec moi quatre agents de développement économique qui s'occupent chacun d'un secteur en particulier. Nous avons un secteur jeunesse, qui est prioritaire, un secteur d'économie du savoir, un secteur du tourisme et un secteur de développement rural. Une agente travaille dans notre communauté francophone de Labrador City — Labrador City/Wabush est l'une des trois régions francophones de la province —, une agente travaille dans la péninsule de Port-au-Port et deux autres agents sont basés à St. John's. Il y a, de plus, un soutien administratif. Cette équipe est là pour venir en aide aux communautés et faciliter des projets de développement économique. Nous ne travaillons pas directement avec le privé, bien que le privé puisse être un partenaire. Nous travaillons beaucoup avec nos communautés francophones et avec nos organismes francophones.

Tantôt, pendant la période de questions, je pourrai peut-être vous rendre la pareille et vous demander ce que vous savez du RDÉE. En

effet, ce concept peut être difficile à saisir, puisque cet organisme est relativement nouveau.

Pour aider et soutenir tous les RDÉE du pays, il y a aussi un organisme qui s'appelle RDÉE Canada qui chapeaute tout ce qui se passe dans le pays. Cet organisme va aussi frapper aux grandes portes à Ottawa pour essayer de trouver du financement pour d'autres projets de nature nationale. En effet, les provinces et territoires peuvent se mettre ensemble pour mettre de l'avant des projets qui nous touchent tous. Par exemple, les quatre RDÉE de l'Atlantique ont tendance à se regrouper pour faire des projets communs, pour essayer de trouver des maillages communs, parce que, comme vous le savez bien, même si on est tous des francophones et qu'on travaille dans des communautés francophones, parfois il peut y avoir certaines différences, par exemple du point de vue démographique. Par contre, on a beaucoup de points en commun. Entre autres, on peut avoir des projets en collaboration avec des provinces, même si parfois, on ne croit pas nécessairement que nous avons ces choses en commun. On a actuellement un projet avec la Saskatchewan pour la création d'un site de commerce électronique et de soutien pour les communautés pour l'entrepreneuriat.

On puise beaucoup, je crois, dans la force du réseau. C'est pour cela qu'il y a des organismes comme RDÉE Canada, qui chapeaute un peu tout cela, mais on reste toujours quand même, si on peut dire, indépendants d'eux. On reste toujours attachés à notre organisme, que j'appelle organisme délégué.

Ici, actuellement, puisqu'on ne compte pas un nombre de francophones aussi élevé que dans d'autres endroits, comme je disais tantôt, on est rattaché à la Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. On n'a pas de Chambre de commerce francophone à l'heure actuelle ou de conseil économique. Cela devient un besoin, et ce sera une chose à laquelle on va s'intéresser puisqu'il y a une demande, il y a un besoin.

Le programme qui nous permet de fonctionner actuellement, avec le Réseau de développement économique et d'employabilité, est le fonds d'habilitation qui, cependant, impose certaines restrictions. Toutefois, la priorité demeure toujours — et Dieu sait quel est le taux de chômage dans cette province — de venir en aide à nos communautés vivant en situation minoritaire.

Je pense aussi qu'on a franchi une autre étape, dans certains cas. Certaines régions connaissent des périodes d'expansion. Il fut un temps où on parlait beaucoup de la survie de nos communautés. Je crois sincèrement, et je vous le dis en toute honnêteté, qu'on a franchi cette étape. Je crois qu'on vit vraiment une période où on est conscients des projets et où on est conscients de nos forces, et on peut justement s'appuyer là-dessus pour se développer. C'est sûr qu'on a beaucoup de travail à faire. J'étais contente d'entendre ma patronne vous faire tout à l'heure un petit peu la description, ne serait-ce que géographique, de la province. Vous voyez qu'on fait face à quelques défis. En ce qui a trait au transport, par exemple, vous avez tous fait l'expérience vous-mêmes et vous avez pu voir combien il peut être difficile de se rendre ici. Un autre défi qui se présente à nous est celui du risque d'assimilation: dans certaines régions, il faut faire attention, car l'assimilation nous guette un peu, alors que dans d'autres, cela prend de plus en plus d'ampleur. C'est pour cela que justement, on doit rester unis. On est une communauté — quelqu'un le faisait remarquer tout à l'heure; je suis contente qu'on l'ait remarqué — qui reste très active malgré tout. On pourrait prendre comme excuse qu'on est dispersés, qu'il y a trois régions tellement éloignées les unes des autres qu'on ne peut pas faire ceci, on ne peut pas faire cela, ou se donner des excuses. On est quand même forts et unis.

D'ailleurs, j'en profite, si je puis me le permettre, Cyrilda, de mentionner que l'AGA tiendra bientôt son assemblée générale annuelle. Alors, si quelques-uns d'entre vous veulent y venir, vous êtes les bienvenus, parce qu'on aura, dans le cadre de ces activités-là un forum communautaire, où il y aura d'autres participants que nous trois. Tous les organismes de la province y seront, de même que des invités et des représentants gouvernementaux. Alors, ce sera le 17 et le 18 novembre, si vous êtes intéressés.

Voilà en gros le portrait général que je voulais faire pour vous du réseau à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle provinciale. Tout à l'heure, on pourra en discuter un peu plus, si vous avez des questions spécifiques.

Merci.

• (0955)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci, madame Dalton.

On passe maintenant à M. Watt.

M. Steven Watt (rédacteur et directeur général, Le Gaboteur): Bonjour. Je m'appelle Steven Watt. Je suis le rédacteur et le directeur général du journal *Le Gaboteur*, qui est le seul et unique journal de langue française — quasiment le seul média francophone — à Terre-Neuve-et-Labrador. Bien sûr, il y a un journaliste à la télévision et à la radio de Radio-Canada ici, à St. John's, mais Radio-Canada a davantage tendance à produire des reportages sur ce qui se passe à Terre-Neuve pour les gens d'ailleurs au Canada. Pour notre part, on offre vraiment une couverture de l'activité terre-neuvienne pour les Terre-Neuviens.

Nous sommes un organisme indépendant, mais qui travaille, bien sûr, étroitement avec les organismes communautaires régionaux et provinciaux. Il est de notre mandat d'appuyer ces organismes, notamment en couvrant leurs activités et leurs projets.

De façon plus globale, nous avons une double mission. Nous devons refléter ce qui se passe dans la francophonie terre-neuvienne et labradorienne. De plus, depuis 23 ans, *Le Gaboteur* constitue l'archive la plus complète de l'histoire de la francophonie terre-neuvienne. C'est donc un témoin important pour la communauté francophone. L'autre pan de notre mission est d'informer les francophones et ceux qui désirent consommer une partie de l'information en français.

Il n'est pas toujours facile de refléter et d'informer cette communauté, étant donné sa petite taille, mais surtout sa nature diverse et dispersée. On a déjà parlé de trois concentrations principales de francophones dans la province, qui sont très éloignées les unes des autres. Je veux surtout souligner qu'on ne peut pas parler d'un centre de la francophonie terre-neuvienne comme si la grande majorité des francophones se retrouvait à un même endroit. Il faut plutôt parler de trois concentrations de francophones réparties principalement dans trois régions diverses et distantes les unes des autres.

En effet, il est question d'une population très rurale sur la côte ouest; d'une population plutôt urbaine mais très isolée au Labrador; et d'une population plus urbaine et cosmopolite à St. John's. Certains vivent dans des régions où l'économie se porte assez bien; d'autres vivent dans des régions où cela va plutôt mal. Il est quasiment impossible pour un individu vivant au Labrador ou sur la côte ouest de se déplacer pour assister à des événements à St. John's; il ne le fera pas.

Pour un petit organisme possédant un budget restreint et assez peu de flexibilité en fait de ressources humaines ou sur le plan financier,

il est assez difficile, en 12 pages publiées toutes les deux semaines, de refléter la réalité de la francophonie terre-neuvienne globalement ou dans ses parties composantes.

De là l'importance, pour le journal, de la Loi sur les langues officielles, notamment la partie de la loi qui traite des annonces fédérales, du classement des annonces fédérales dans les deux langues officielles partout au pays. Sur la base de ce que je viens de dire au sujet des communautés francophones, il existe aussi un problème quant aux annonceurs. Il nous est très difficile, quasiment impossible, de développer un marché publicitaire local.

• (1000)

Notre distribution est déjà restreinte, en raison de la petite taille de la communauté francophone. Par conséquent, un annonceur de la région de Port au Port—Stephenville, par exemple, ne voudra pas placer une annonce si seulement un tiers de notre lectorat se trouve dans sa région. C'est la même chose pour la ville de St. John's, où se trouve également un tiers de notre lectorat. En tant que journal provincial, il est très difficile de développer un marché publicitaire local, mais d'un autre côté, on n'a pas les ressources nécessaires pour publier un journal dans chacune des trois régions.

En étant le seul moyen pour le gouvernement de rejoindre directement la population francophone de la province, en lui fournissant ce service, nous représentons également quasiment le seul moyen d'assurer la présence d'une presse francophone d'un certain niveau de professionnalisme et de qualité dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

J'aimerais faire une transition de l'importance de la Loi sur les langues officielles pour le journal vers l'importance du journal pour les langues officielles. Je viens de parler de services que le journal rend au gouvernement, et j'y crois fermement. Si on veut que le gouvernement fédéral soit un gouvernement bilingue, il doit pouvoir rejoindre dans leur langue les francophones qui se trouvent dans une province majoritairement anglophone. La presse écrite est un moyen très efficace de le faire. Présentement, à Terre-Neuve-et-Labrador, c'est le seul moyen de le faire, étant donné qu'on est le seul média francophone de la province.

Josée vient de parler de la force et de la solidarité de la communauté francophone, mais cela ne fait pas pour autant disparaître les difficultés. Il faut toujours garder à l'esprit qu'il s'agit d'une petite communauté très dispersée et diversifiée. Dans toute sa beauté, la province de Terre-Neuve-et-Labrador représente le cas limite du bilinguisme au Canada. Je pense qu'elle constitue l'une des plus petites minorités francophones.

Si l'on veut que le Canada soit un pays bilingue, si on veut appliquer la Loi sur les langues officielles, il faut considérer notre cas comme le test ultime de cette politique. Il est relativement facile d'être un gouvernement bilingue dans l'est de l'Ontario ou dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, par exemple. Cependant, dans notre province, non seulement la situation du bilinguisme est-elle plus difficile, mais elle est fondamentalement différente. Il faut trouver des solutions différentes et créatives. Il ne faut pas avoir des politiques « *one size fits all* » qui s'appliquent à tout le pays, car certaines communautés minoritaires linguistiques se trouvent dans des situations fondamentalement différentes.

Il faut faire preuve de souplesse dans l'élaboration des programmes et des initiatives, afin que ceux-ci puissent s'appliquer non seulement à une communauté minoritaire qui représente 20 p. 100 de la population, par exemple, mais également à celle de Terre-Neuve-et-Labrador.

• (1005)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci bien, monsieur Watt.

Nos trois témoins ont fait leur présentation en neuf minutes et demie. Merci pour votre contribution.

Nous commençons maintenant la première période de questions, avec l'honorable Raymond Simard.

L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à nos invités d'être présents aujourd'hui.

Je suis un peu embarrassé de vous dire que c'est la seule province que je n'avais pas encore visitée. Hier soir, quand je suis arrivé, à 1 h 30 du matin, je voyais les belles maisons et je me disais qu'il fallait venir visiter cette province: c'est formidable. Je suis originaire du Manitoba et je comprends les défis que vous avez comme minorité linguistique.

Au cours du premier tour de table, je vais essayer de me concentrer sur l'éducation. Comme vous le savez, dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles, plus de 50 p. 100 des fonds ont été réservés à l'éducation. Je ne sais pas si vous pouvez nous dresser un portrait un peu plus clair de la situation.

Madame Poirier, vous avez parlé de la gestion de vos écoles depuis quelques années. Comment cela fonctionne-t-il depuis que vous avez votre propre gestion? Comment fonctionnent les programmes d'immersion? Est-ce que cela est aussi fort qu'ailleurs? Je sais que c'est extrêmement fort au Manitoba et en Colombie-Britannique. J'aimerais savoir ce qui se passe ici en immersion. Avez-vous des organismes comme Canadian Parents for French? Cela existe-t-il? Sont-ils bien organisés et sont-ils partenaires avec vous? Ailleurs au pays, on constate qu'ils sont extrêmement forts et que c'est un appui aux communautés francophones.

Je parlerai un peu plus d'alphabétisation dans quelques minutes.

• (1010)

Mme Cyrilda Poirier: Je vais commencer, mais il va peut-être manquer des bribes d'éléments.

Oui, nous avons obtenu la gestion de nos écoles. Comme je vous l'ai dit, je crois que c'était en 1997 ou à peu près à cette époque. Cela n'a pas été une bataille facile, comme c'est toujours le cas pour mettre sur pied n'importe quelle institution de ce genre, mais la victoire a été très appréciée. Évidemment, c'est un exemple de succès que nous avons obtenu par l'entremise du Programme de contestation judiciaire. Ici, à Terre-Neuve, cela semble très bien fonctionner. Ils ont la gestion des cinq écoles de la province. Eux aussi ont un grand territoire à couvrir, un peu comme nous.

Je ne sais pas exactement quelle information vous voulez en ce qui concerne la gestion des écoles. C'est quand même un organisme parapublic.

L'hon. Raymond Simard: Les centres scolaires communautaires font-ils partie du réseau des écoles?

Mme Cyrilda Poirier: Absolument.

L'hon. Raymond Simard: Quand vous parlez des cinq écoles, les deux centres scolaires communautaires sont-ils inclus?

Mme Cyrilda Poirier: Absolument.

L'hon. Raymond Simard: Où sont-ils situés?

Mme Cyrilda Poirier: Nous avons un centre scolaire communautaire dans la péninsule de Port-au-Port, qui s'appelle le Centre scolaire communautaire Sainte-Anne, et nous avons celui de St-John's, qui s'appelle le Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents.

Toujours dans la péninsule de Port-au-Port, il y a une autre école, soit l'école Notre-Dame-du-Cap. Finalement, il y a deux écoles dans la péninsule de Port-au-Port. Il y a une école homogène à Labrador City et une autre à Goose Bay. Je sais qu'il y a un sixième projet scolaire dans le sud du Labrador. J'aurais aimé que ma collègue de la fédération des parents soit présente pour vous en parler un peu plus, mais j'ai cru comprendre que ce cas était présentement devant le Programme de contestation judiciaire.

M. Steven Watt: Je crois qu'il y a présentement un accord en vertu duquel les élèves de la région de l'Anse au Clair vont dans une école québécoise du côté de Blanc-Sablon.

Mme Cyrilda Poirier: Cela démontre un peu la gestion et comment elle fonctionne.

Passons à l'immersion. Ici, l'immersion a toujours été très forte. Je suis arrivée ici en 1984 et je me souviens qu'il fallait entendre en file, tous les mois de septembre, pour inscrire les enfants aux cours d'immersion.

Les cours d'immersion ont servi la population francophone, tant bien que mal, avant que les écoles soient installées ou qu'on ait des classes françaises dans nos communautés. On a un peu perdu contact avec ce milieu scolaire parce que, finalement, ce n'est pas notre clientèle. Cela étant dit, je veux quand même ouvrir une parenthèse, car avant d'avoir nos écoles, on a perdu énormément de nos étudiants francophones au programme d'immersion, et ce, surtout au niveau du secondaire.

Il y a encore des gens qui ont la perception suivante; je pense surtout aux parents québécois qui arrivent à Terre-Neuve. Ils viennent s'installer et décident qu'ils veulent que leurs enfants soient bilingues. Alors, au lieu de les envoyer dans un système scolaire francophone, ils vont les envoyer au programme d'immersion. On perd donc là une part de notre clientèle, ce que je trouve dommage.

Il y a les comités de planification scolaire, les CPS. Encore là, on a établi quelques partenariats avec eux, mais ils fonctionnent de façon autonome. Ils vont nous aider surtout lors de l'organisation d'événements culturels ou parascolaires. C'est à ce moment-là qu'on entre en contact avec eux.

Je vais mettre le chapeau que je portais alors que j'avais le dossier culturel à la Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. Ce qui nous a fait mal un peu, c'est la redistribution des conseils scolaires, soit quand on a amalgamé les cours d'immersion. Ils les ont mis dans le *mainstream* des écoles anglophones. On a donc un peu perdu la trace des écoles où allaient les enfants, parce qu'ils ont été absorbés par le système anglophone. Pour moi, c'est une grande faiblesse de notre système.

Cela étant dit, à l'heure où on se parle, on est en train de reprendre contact avec les écoles d'immersion. De plus, je sais qu'un spectacle se prépare pour le mois de décembre. La personne responsable, Xavier Georges, de l'Association communautaire francophone de Saint-Jean, a communiqué avec eux, et plus de 400 élèves viendront à ce spectacle. C'est bien plus plaisant pour un artiste de jouer devant un auditoire étudiant de 400 personnes, au lieu de 20 personnes ou d'une cinquantaine de personnes, comme à notre école.

C'est un peu ce que je peux vous dire concernant l'éducation.

• (1015)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Monsieur André, vous avez la parole.

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Bonjour, madame Poirier, madame Dalton, monsieur Watt. C'est un plaisir d'être présent ici aujourd'hui.

C'est un peu un retour, car je siégeais auparavant au Comité permanent des langues officielles. Je suis maintenant membre d'un autre comité, soit le Comité permanent du commerce international. Dans ce comité, à Ottawa, je m'aperçois que si on n'est pas bilingues, on ne peut même pas comprendre ce qui se passe. Il y a l'Association parlementaire Canada—États-Unis, où tout se passe en anglais. Tout cela pour vous dire que l'assimilation se fait à tous les niveaux. La langue anglaise se développe et on en fait la promotion un peu partout dans toutes les institutions. Je comprends donc toute l'importance de notre lutte pour la diversité culturelle.

J'ai plusieurs questions à vous poser. Dans un premier temps, madame Poirier, vous avez parlé un peu des moyens pour encourager la culture. Bien sûr, si on veut faire reconnaître notre langue, la culture est un excellent moyen. Avec les programmes existants, avez-vous actuellement suffisamment de moyens pour propager cette culture partout à Terre-Neuve et même dans le reste du pays?

Je veux également faire un lien à ce sujet avec ce que disait Mme Dalton. D'après ce que je comprends, vous travaillez dans le secteur du développement économique local. Y a-t-il actuellement des projets d'économie sociale ou d'autres projets où des artistes francophones se regroupent pour justement promouvoir cette culture?

Je vais m'arrêter ici, pour le moment.

Mme Cyrilda Poirier: Pour ce qui est de savoir si on a les moyens d'encourager la culture, la réponse est non, pour le moment. Je disais plus tôt, dans le cadre de ma présentation, qu'on aimerait bien avoir les ressources financières et humaines suffisantes pour faire avancer ce dossier. De plus en plus, on se rend compte que si on veut survivre, on ne peut pas travailler en vase clos, même si on est un artiste. D'ailleurs, nos artistes francophones ne peuvent pas survivre seulement de leur art. C'est dommage. Ils doivent donc être pêcheur, professeur, consultant.

M. Guy André: Ils sont artistes à temps partiel.

Mme Cyrilda Poirier: Voilà. C'est dommage, mais ils ne peuvent pas se consacrer entièrement à leur art, l'art étant pris ici dans son sens large.

Comme je l'ai dit lors de ma présentation, nous avons besoin de ressources humaines et financières pour que le projet devienne structurant. On ne parle pas de structure organisationnelle indépendante, mais tout simplement d'une personne qui se chargerait de ces tâches.

La phase I du projet de positionnement culturel nous a permis de constater qu'il y avait un besoin. Je vous ai donné l'exemple de M.

Georges, qui a recensé toutes les écoles et les classes d'immersion de façon à pouvoir aviser les gens que des spectacles s'en venaient, et ce, à l'aide d'un lien à l'intérieur de son courriel. Pour ce faire, il a utilisé de son temps personnel et un peu de celui de son association. Dans le cas de son association, il a pénalisé ses membres. De la même façon, quand je travaillais à ce dossier, je m'en occupais au gré de mes tâches administratives. Ce n'est pas de cette manière qu'on fait avancer un projet.

Je vous donne un autre exemple. On a toujours participé à la Dictée des Amériques. On a obtenu un énorme succès. Même si notre province est petite, que nous avons obtenu la gestion de nos écoles un peu tard et que nous avons un problème d'assimilation galopante, un peu comme dans les autres provinces, nous avons eu deux gagnants à la Dictée des Amériques: un dans la catégorie junior et un autre dans la catégorie senior. J'en suis vraiment très fière.

Encore une fois, il s'agit d'un dossier qui prend énormément de temps. Il faut organiser les épreuves de qualification au niveau régional, donc avertir qu'elles s'en viennent, envoyer les documents, s'assurer que tout est en place et voir à ce que la communauté fasse ce qu'elle a à faire. Ce sont des choses qui prennent du temps. Par contre, si une personne était assignée à ces tâches, au moins deux semaines de travail seraient épargnées. Vous me direz que 2 semaines sur 52, ce n'est pas beaucoup, mais ça l'est quand on a d'autres tâches à accomplir. C'était donc là des exemples un peu plus concrets de ce que nous faisons dans le domaine culturel.

Vous parliez d'établir un lien avec l'économie. Josée pourrait en parler un peu plus en profondeur. Il y a ce que l'on appelle la Francoboutique. Je ne suis pas une internaute, et je m'en excuse. Ce n'est ni le moyen de communication ni la source d'information que je préfère.

• (1020)

M. Guy André: Parlez-en à vos enfants.

Mme Cyrilda Poirier: Je n'en ai pas.

M. Guy André: Les jeunes vont vous aider.

Mme Cyrilda Poirier: J'ai assisté cet été à deux événements, dont un auquel assistait Mme Boucher. Le RDÉE avait organisé un cinq à sept. Sur une table, il y avait des oeuvres d'art et des produits culturels de chez nous. C'était dans tous les cas des objets ou des produits disponibles à la Francoboutique. J'étais franchement impressionnée par la qualité, la quantité et la disponibilité des produits.

Je vais maintenant demander à Josée de continuer.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Il ne reste que 30 secondes. Vous pourrez nous donner plus de détails lors du prochain tour de table.

Mme Josée Dalton: Vous venez de m'en prendre 10.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Je vais quand même vous octroyer vos 30 secondes.

Mme Josée Dalton: D'abord, je devrais vous dire que les projets de développement économique communautaire ne sont pas tout à fait de l'économie sociale. Notre rôle est vraiment de répondre aux besoins de la communauté. C'est ce qui s'est produit dans le cas de la Francoboutique, dont a parlé Cyrilda. On a trouvé un partenaire financier, en l'occurrence Industrie Canada, pour nous aider à mettre le projet sur pied.

Le cinq à sept auquel Cyrilda a fait allusion a été organisé lors d'une visite du conseil d'administration de RDÉE Canada à St. John's. Ces gens vont chaque fois dans une nouvelle province, c'est-à-dire dans un nouveau RDÉE. C'est différent d'Ottawa et c'est une occasion où l'organisme hôte ou la province hôtesse — comme c'était le cas pour nous en juin — peut faire une exposition. Dans notre cas, nous avons présenté nos produits et en avons discuté.

Je parle vite, mais c'est que je vois le temps passer.

●(1025)

Le vice-président (M. Yvon Godin): On va vous donner la chance de continuer.

Mme Josée Dalton: Merci. Vous êtes bien gentil.

Comme je vous le disais plus tôt, il s'agit de refléter la vitalité du milieu. Dans ce cas, des artistes et des artisans exposaient leurs oeuvres, mais il était aussi question de vente de produits ou de services. Comme on le disait plus tôt, c'est un site Web, mais c'est plus que du commerce électronique. Dieu sait qu'on en a vu des sites de ce genre. C'est une façon de faire des affaires en ligne, mais c'est aussi un outil qui permet à tout le monde d'être mieux informé sur ce qui se brasse comme affaires ou ce qui se passe en français dans la province.

En fait, puisque j'ai su un peu tard que je viendrais ici, je voulais préciser ce qui suit. J'ai un recueil, dans les deux langues, de tous les projets et initiatives de projet auxquels notre RDÉE travaille actuellement. On en fait présentement la mise à jour. On y trouve le nom des partenaires financiers, les montants en cause et les descriptions de projet. J'aimerais savoir si je pourrais vous l'envoyer plus tard. Quelqu'un a mentionné que les organismes n'ayant pas comparu pouvaient faire parvenir leur mémoire ultérieurement. Je vais faire le nécessaire pour vous envoyer cela, de façon à ce que chacun puisse avoir une copie en main.

Le vice-président (M. Yvon Godin): D'accord.

Madame Boucher.

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Limoilou, PCC): Bonjour.

Je suis très heureuse d'être ici, à Terre-Neuve. Je pense que c'est le cas de tout le monde autour de cette table. J'ai eu la chance de rencontrer quelques-uns d'entre vous lors d'un premier voyage.

Madame Dalton, vous avez beaucoup parlé de vos réalisations. J'aimerais que vous me parliez de celle dont vous êtes particulièrement fière, celle que vous êtes tout spécialement heureuse d'avoir mené à terme.

Mme Josée Dalton: Quand j'ai intégré mes fonctions de coordonnatrice au RDÉE, il y a quatre ans, on venait de terminer une étude de faisabilité visant à vérifier et confirmer le potentiel de développement touristique de la péninsule de Port-au-Port. Comme Cyrilda le mentionnait plus tôt, c'est en quelque sorte le berceau de la francophonie. Vous avez vu St. John's un peu rapidement, mais je peux vous dire que la péninsule de Pot-au-Port, soit la côte ouest de l'île de Terre-Neuve, est plus belle encore. C'est du moins mon avis. C'est un beau mélange de montagnes et d'océan. À l'époque, il y avait là un potentiel non développé. C'est encore le cas aujourd'hui.

Quand j'ai intégré mon poste, cette étude a confirmé qu'il y avait un besoin. On a donc mis sur pied un projet visant à développer des infrastructures touristiques dans la péninsule de Port-au-Port. Ça ressemblait à une entreprise touristique, mais en fait, il en est résulté une série de 12 initiatives qui sont par la suite devenues des projets. Le plus important était un réseau de sentiers de randonnée pédestre.

Éventuellement, un réseau de sentiers de motoneige pourra s'y greffer. De concert avec l'Association régionale de la côte ouest ou ARCO, l'organisme local de cet endroit, on se prépare à mettre sur pied le centre d'interprétation Émile-Benoît. Je ne sais pas si quelques-uns d'entre vous connaissent ce personnage. Cet emblème de la francophonie terre-neuvienne était violoniste, conteur et même dentiste. C'était dans les moeurs de l'époque. Il a tout de même reçu un doctorat honorifique de l'Université Memorial.

Le musée d'interprétation va créer des emplois, ce qui est crucial, mais il va aussi faire connaître la richesse de cette région et l'apport des francophones. Éventuellement, une ferme peuplée d'animaux sauvages sera construite au centre d'interprétation. De plus, l'École des ancêtres, une vieille école qui était utilisée à la fin du XIX^e siècle, sera convertie en musée. Elle mettra en évidence tous les attraits, artefacts et objets qui peuvent nous en dire un peu plus sur cette région.

Trois pistes sont déjà terminées. Cet été, on a travaillé de concert avec des Basques pour apprendre à construire des fours à pain. Je ne sais pas si vous connaissez cette méthode. Pour ma part, je ne la connaissais pas. C'est un autre projet que la fédération voulait réaliser avec la Société 2004. On a eu recours à l'expertise de ces gens pour construire un four à pain sur une des pistes. C'est un attrait touristique, mais il faut préciser que le four fonctionne vraiment. Ce n'était pas seulement à des fins décoratives.

Comme vous le savez sans doute, c'est une région où les pêcheurs sont très nombreux. Dans une des communautés, on compte 20 pêcheurs francophones. Il y a aussi un gros projet, soit l'aménagement portuaire, qui se chiffre à plusieurs millions de dollars. Il s'agit entre autres de remettre à jour les infrastructures qui accueillent les navires. Comme je vous le disais plus tôt, nous ne travaillons pas directement dans le domaine du développement économique pur et dur. Par contre, ça va faciliter la tâche aux pêcheurs francophones. Il y aura aussi un effet rassembleur chez ces pêcheurs. Quand on parle de la pêche au crabe par opposition à celle du homard, on aborde un autre aspect de leur réalité. Ce projet sera une nouvelle façon de mettre à profit le potentiel de ces gens.

Il y a aussi le développement de l'Île Rouge, une île qui existe vraiment, mais qu'on dit un peu mythique. Elle est située directement en face du Centre scolaire-communautaire. Vu qu'on parle d'une île, il y a évidemment une étendue d'eau qui les sépare. Par contre, il y a eu des pêcheurs français. Quand des gens sont arrivés dans cette région pour s'y installer, il y a environ 150 ans, il y avait des pêcheurs basques et français qui étaient déjà établis à cet endroit. D'ailleurs, des recherches ont été effectuées et on a découvert des artefacts qui témoignaient de cette présence.

●(1030)

Dans le cadre d'un de nos projets de développement d'infrastructures, on va d'abord utiliser des pêcheurs qui font du travail saisonnier, c'est-à-dire qui ne travaillent pas durant une certaine période de l'année parce que la pêche ne se fait pas, et les utiliser comme guides ou pour effectuer des randonnées en bateau, pour éventuellement en arriver à pratiquer des fouilles archéologiques sur l'Île Rouge.

On est déjà en contact avec le département d'archéologie du MUN, le Memorial University of Newfoundland. Ce qu'on souhaite, ultimement, c'est de faire déclarer cet endroit lieu historique provincial. À proximité, il y a aussi Gros-Morne, plus loin. Ce n'est pas dans la péninsule, mais des études sont faites à Gros-Morne, qui est désigné comme Site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Alors, on aimerait en avoir un deuxième, mais dans la communauté francophone directement.

Je pense que j'ai pris plus de temps que prévu.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Il reste 20 secondes.

Mme Sylvie Boucher: Vous avez répondu à ma question. Tout cela est fait pour la communauté francophone.

Mme Josée Dalton: Je n'ai même pas encore parlé du portail francophone, qui est le dernier projet à avoir été approuvé. Ce sera pour la prochaine fois.

Mme Sylvie Boucher: Merci beaucoup.

Le vice-président (M. Yvon Godin): On va certainement avoir le temps d'en parler.

M. Daniel Petit (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Vous avez parlé d'un endroit dont je n'ai pas bien compris le nom.

Mme Josée Dalton: Il s'agit de Gros-Morne. C'est un parc national.

M. Daniel Petit: D'accord.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Normalement, Yvon Godin serait assis avec les autres députés, en train de poser une question.

Une voix: C'est tranquille aujourd'hui.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Je pense que je n'ai jamais vu séance de comité aussi tranquille. J'ai quelques questions à poser. Je veux aussi participer à la discussion.

Madame Poirier, vous avez parlé de contestation judiciaire. Je sais qu'en ce moment, des minorités francophones font du travail de sensibilisation partout au pays. Cela a commencé dans l'Est, et d'après les nouvelles d'hier, cela s'est étendu dans l'Ouest également.

Premièrement, j'aimerais vous entendre à ce sujet. Ensuite, j'aimerais poser une question à M. Watt.

Alors, qu'est-ce que les contestations judiciaires vous ont permis d'obtenir ici, à Terre-Neuve? Vous en êtes-vous servi plus d'une fois, et quels ont été les résultats? Que serait-il arrivé si vous n'aviez pas eu le Programme de contestation judiciaire?

•(1035)

Mme Cyrilda Poirier: Vous avez de multiples questions.

Oui, effectivement, une mobilisation s'est produite; on en a parlé encore récemment à Ottawa. Alors, je suis bien contente de savoir que le pays se mobilise à ce sujet.

Oui, Terre-Neuve s'est servi du Programme de contestation judiciaire plusieurs fois. À ma connaissance, cela remonte probablement à 1985 ou 1986, alors qu'on parlait d'avoir des écoles françaises à St. John's. Ensuite, une fois qu'on a eu gagné cette cause, le mouvement lentement s'est répandu dans d'autres endroits qui demandaient des écoles. Je crois même que des résidents de Goose Bay se sont servis du programme et, comme je vous dis, il existe une cause présentement dans le sud du Labrador.

Il ne faut pas oublier le dossier de la gestion scolaire. On peut en parler à n'importe qui faisant partie ou ayant fait partie de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador: si ce n'était de ce programme, on aurait probablement toujours pas la

gestion scolaire de nos écoles. Ça a été une longue et dure bataille. Sans le programme, on ne l'aurait pas gagnée.

Je ne pourrais pas vous dire exactement combien de fois on s'en est servi, mais je sais qu'on s'en est servi, sans aucun doute.

Je ne sais pas si j'ai répondu à toutes vos questions. J'ai pris des notes, mais est-ce qu'il y avait d'autres précisions que vous vouliez avoir à ce sujet?

Le vice-président (M. Yvon Godin): Je voulais savoir si, à Terre-Neuve, vous vous en étiez servi. Je sais qu'au Nouveau-Brunswick, on s'en est servi souvent. Je pense que tous les gains qu'on a faits l'ont été grâce au Programme de contestation judiciaire. Selon nous, une personne, un individu tout seul ne peut pas y arriver.

Mme Cyrilda Poirier: Absolument.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Alors, c'est grâce au Programme de contestation judiciaire que cela a été fait.

J'aimerais poser l'autre question à M. Watt. Tout à l'heure, vous parliez de votre journal et du fait que pour vendre de la publicité, il faut compter un certain nombre de lecteurs. Les gens qui achètent de la publicité veulent en avoir pour leur argent, ils veulent avoir des lecteurs. Je pense que c'est de cette façon que cela fonctionne.

On dit parfois que poser une question, c'est y répondre, mais dans ce cas-ci, je n'ai pas la réponse, alors je vous la pose quand même. Avant le scandale des commandites, à Ottawa, il y eu le Programme de commandites.

Votre journal recevait-il de l'argent du gouvernement fédéral pour des publicités gouvernementales? Est-ce que cela a cessé, depuis quelques années?

M. Steven Watt: Je suis arrivé au journal il y a environ trois ans et demi, tout juste avant le déclenchement du scandale. J'ai donc une connaissance limitée du programme, mais à ma connaissance, on ne recevait pas ou très peu de demande de publicité en vertu de ce programme.

Cependant, on publiait régulièrement des campagnes de différents ministères fédéraux, lesquelles ont disparu avec le déclenchement du scandale. Le niveau d'achat publicitaire du gouvernement ne s'est pas rétabli depuis. Il commence à se rétablir, mais il faudra attendre un an pour pouvoir réellement évaluer la situation, car le niveau d'achat varie d'un mois à l'autre. On a constaté une hausse ces derniers mois, mais il faudra attendre pour voir si cette tendance se maintient.

Le moratoire sur la publicité fédérale qui a été décrété dans la foulée du scandale ne nous a pas vraiment affectés. Les achats fédéraux de publicité ont commencé à diminuer immédiatement après le déclenchement du scandale, et cette tendance se poursuit.

Le vice-président (M. Yvon Godin): J'ai une autre question qui porte sur le Plan d'action pour les langues officielles doté d'un financement de 700 millions de dollars.

Ce plan d'action a-t-il eu des retombées concrètes? Le plan d'action fait-il une différence?

Mme Cyrilda Poirier: C'est l'une des questions auxquelles je n'ai pas de réponse magique à donner.

Dans la province, le grand bénéficiaire du plan d'action a été le conseil scolaire. Je ne peux me prononcer sur l'impact que ce programme a eu sur la communauté, car c'est l'un des aspects sur lesquels je n'ai pas encore eu le temps de me pencher. Tout ce que je sais, c'est que le conseil scolaire a profité de ce programme et qu'il en profite encore.

L'an dernier, le conseil scolaire a pu financer un projet qu'il avait baptisé les Francochoralies et qui a connu un succès incroyable. Cette année, une équipe volante constituée d'experts pédagogues, entre autres, fait le tour des trois communautés. Mais je ne peux vraiment pas vous dire si le plan d'action a eu des retombées directes sur nos communautés.

• (1040)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Il n'y a donc personne qui assure un suivi? Est-ce parce que ce n'est pas de votre ressort?

Mme Cyrilda Poirier: Je ne peux me prononcer, car il me manque certains éléments. Le départ du directeur général a été assez rapide et on n'a pu assurer le suivi de plusieurs dossiers. Or, le plan d'action, malheureusement, en fait partie. C'est pour cette raison que je ne peux répondre à votre question.

Je m'en excuse; j'aurais peut-être dû m'informer, mais les contraintes de temps m'en ont empêchée.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Le temps qui m'était alloué est expiré.

Monsieur Simard, vous avez la parole.

L'hon. Raymond Simard: Merci encore.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Que pensez-vous de faire une pause de 5 ou 10 minutes?

Nous reprendrons nos travaux dans 5 minutes.

• _____ (Pause) _____

•

• (1050)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Nous allons continuer en procédant au deuxième tour de table.

J'aimerais aviser les témoins qu'ils peuvent remettre leurs documents au greffier à la fin de la séance, de sorte que nous puissions les faire traduire. Les membres du comité apprécieraient ce geste, qui faciliterait l'élaboration de leur rapport.

La parole est maintenant à M. Simard.

L'hon. Raymond Simard: Merci, monsieur le président.

Je voudrais revenir sur le plan d'action. S'il y a quelque chose que ce comité devrait faire, ce serait de recommander au gouvernement — que ce soit les conservateurs ou nous, bien que nous ayons évidemment une préférence — de renouveler le plan d'action. C'est essentiel.

Lorsque nous avons élaboré ce plan d'action, 750 millions de dollars nous semblaient beaucoup d'argent, mais les besoins étaient et sont encore énormes.

En examinant ledit plan, on se rend compte que l'accent avait été mis sur l'éducation. En effet, plus de 50 p. 100 des fonds avaient été consacrés à l'éducation. Cela a assez bien fonctionné. En matière de santé, cela a très bien fonctionné. Toutefois, il y avait des lacunes dans les domaines de l'immigration et de la culture: il n'y avait pas

assez d'argent. On tient souvent pour acquis que la culture s'occupe d'elle-même.

Pouvez-vous faire quelques commentaires? Si ce plan d'action était renouvelé, sur quels secteurs, d'après vous, devrait-on mettre l'accent ici, à Terre-Neuve?

• (1055)

Mme Cyrilda Poirier: Sur tous les secteurs.

L'hon. Raymond Simard: Où sont les lacunes?

Mme Cyrilda Poirier: Elles résident effectivement dans les quatre secteurs. Je suis incapable de vous dire que je puis accorder la priorité à l'un plutôt qu'à l'autre. Comme je vous l'ai dit plus tôt, en ce qui concerne l'éducation, on sait qu'il y a eu une infusion d'argent, que cela fonctionne et qu'on s'en sert à de bonnes fins.

En matière de santé, ce projet est déjà démarré, mais on est sur le point d'entrer dans la phase concrète de sa mise en oeuvre. Je m'excuse, car je n'utilise pas toujours le langage juridique et parlementaire adéquat. Cependant, on sait que la santé est un champ de compétence que le palier provincial considère comme sa chasse gardée. Par conséquent, il est toujours un peu réticent à cet égard. Le ministère de la Santé provincial nous soutient, et notre collaboration avec lui est certes excellente. Je ne veux certainement pas que vous pensiez autrement. Il n'en reste pas moins que nous sommes évidemment toujours en compétition avec les anglophones.

Si, par l'entremise du plan d'action, de l'argent était directement accordé à la communauté francophone, ce serait certes un bénéfice incroyable pour nous.

L'immigration, en ce qui nous concerne, est un dossier très délicat. Comme je l'ai dit dans ma présentation plus tôt, nous avons un problème: il y a une pénurie de travailleurs. Tout le monde sait que nos travailleurs, nos jeunes et nos ouvriers s'en vont à Fort McMurray et ailleurs en Alberta. Notre population est vieillissante. Nous avons un problème à l'intérieur d'un problème, et non seulement nous en souffrons, mais les anglophones en souffrent aussi. Nous essayons de combler cette lacune de travailleurs par l'immigration. Voilà notre premier projet de mission exploratoire. Nous sortirons des sentiers battus, nous n'irons pas recruter en France; nous irons recruter dans les pays d'Europe de l'Est, comme la Roumanie, etc. Nous avons déjà établi des liens de ce côté.

Pour ce qui est du secteur culturel, je vous le répète encore, c'est mon dossier, c'est un peu mon dada, et je voudrais vraiment que cela fonctionne. Je vous ai parlé de nos distances. Imaginez une troupe de théâtre qui veut se déplacer avec ses décors. Elle ne peut pas le faire. Nous devons nous contenter d'un artiste qui se présente avec une guitare. J'aimerais bien voir autre chose, une autre forme d'art et de culture, venir chez nous. Le problème ne réside pas nécessairement sur le plan de la livraison de la production, mais sur le plan des programmes: on doit avoir de l'argent pour que des artistes se déplacent à l'extérieur comme à l'intérieur de notre province.

L'hon. Raymond Simard: Monsieur Watt, plus tôt, vous avez parlé de communication. Évidemment, pouvoir véhiculer notre message aux citoyens est quelque chose d'important. Vous avez dit qu'il y a vraiment trois régions ou trois centres de la francophonie ici, à Terre-Neuve-et-Labrador. Votre journal se rend dans les trois centres. C'est un journal hebdomadaire, et vous avez dit, si je ne m'abuse, qu'il est publié deux fois par mois. Également, les radios communautaires semblent fonctionner extrêmement bien dans le reste du pays. Chez nous, on a eu l'assemblée générale annuelle de Envoy 91, la semaine dernière. Ils ont eu beaucoup de difficulté au début, mais cela marche extrêmement bien et ils ont une cote d'écoute extraordinaire auprès des francophones.

Est-ce que la radio communautaire est une chose dont on discute ici? Est-ce l'un de vos projets?

● (1100)

M. Steven Watt: Oui, on est un journal provincial publié 21 fois par année, deux fois par mois, sauf pendant les trois mois d'été et les Fêtes, alors que le journal est publié seulement une fois par mois. Le journal est distribué aux abonnés par la poste. Comme il y a trois grandes concentrations de francophones, on a trois grandes concentrations d'abonnés: ici, dans la péninsule de Port-au-Port, et à Labrador City. J'aimerais aussi dire qu'un grand potentiel du journal, étant donné qu'il n'est pas basé dans une région en particulier, est de rejoindre les francophones qui ne sont pas nécessairement intégrés au réseau communautaire ou qui sont dans d'autres régions encore plus isolées. Par exemple, on envoie plusieurs journaux à Goose Bay, au Labrador, où il n'y a pas d'organisation communautaire francophone, mais où il y a quand même une école et plusieurs francophones.

Pour fermer cette parenthèse, je dirai qu'il y a aussi un grand potentiel qu'on réalise plus ou moins bien, soit celui de rejoindre la population anglophone bilingue et lui donner une fenêtre sur la francophonie provinciale. Il faut dire que lorsqu'on essaie de rejoindre ce public, ce n'est pas seulement pour lui donner quelque chose en français au sujet de Terre-Neuve — et c'est presque la seule chose écrite en français à Terre-Neuve —, mais c'est aussi pour avoir cette fenêtre. Cela les intéresse beaucoup de savoir qu'il y a un organisme communautaire et qu'il y a des événements.

Pour les radios communautaires, à ma connaissance, la seule qui existe est à Labrador City. J'en connais assez peu à ce sujet, parce qu'elle est située à Labrador City, mais elle existe et beaucoup de bénévoles sont impliqués.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Le temps est écoulé.

Monsieur Lemieux, vous avez la parole.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Bonjour. J'aimerais poser une question à Mme Poirier.

Vous avez répondu à une autre question au sujet des dépenses fédérales ici, à Terre-Neuve-et-Labrador. Je viens de réviser le plan d'action et j'ai remarqué que, comme gouvernement, on fait des dépenses substantielles ici à Terre-Neuve-et-Labrador. On a dépensé 1,4 million de dollars dans les communautés francophones et 2,9 millions de dollars dans les écoles francophones, ce qui veut dire 4,3 millions de dollars.

J'aimerais savoir si vous avez un système pour recueillir des renseignements des associations et des organismes de vos communautés, afin de savoir quand le gouvernement fédéral appuie directement les associations avec des fonds.

Je pose la question parce qu'on vient aussi d'annoncer d'autres ententes. Par exemple, en éducation, on vient d'annoncer 1 milliard

de dollars, une entente de quatre ans, soit jusqu'en 2009. C'est une bonification de 44 p. 100. En services, on va dépenser 64 millions de dollars, soit une bonification de 25 p. 100. Dans les communautés, on parle de 120 millions de dollars, soit une bonification de 11 p. 100. J'aimerais savoir si vous avez un système, au sein de vos associations, pour savoir comment le gouvernement fédéral leur donne un appui financier.

Mme Cyrilda Poirier: C'est une bonne question. Comme je vous l'ai dit plus tôt, je n'ai pas toutes les réponses. Nous allons justement faire la mise à jour de notre plan de développement global, dans deux semaines, en fonction de l'état de notre forum communautaire. Nous allons mettre en place des mécanismes pour faire un suivi. Cela étant dit, je ne veux pas nécessairement dire qu'il n'y était pas, mais c'est de l'information que je n'ai pas. C'est la raison pour laquelle je n'ose pas trop m'avancer sur ce terrain.

Je sais que cet été, nous avons quand même commencé à faire le tour de nos organismes, en nous basant sur la gestion axée sur les résultats. Nous leur avons demandé exactement combien d'argent ils avaient reçu et quels résultats ces sommes d'argent leur avaient apportés. En juin de l'année dernière, j'ai donc commencé cette initiative découlant d'une demande de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, et je me suis engagée à mettre en place ce mécanisme et à m'assurer que ce sera dorénavant fait tous les ans. Ce sont des statistiques dont nous avons besoin.

Peut-être mon prédécesseur gardait-il tous ces chiffres en tête, mais moi, je suis du type visuel et je dois les voir sur papier. Nous allons les obtenir.

● (1105)

M. Pierre Lemieux: C'est bien, parce que personnellement, j'aimerais que les organismes sachent que nous les aidons. Si ce n'est pas su, la population pourrait croire que le gouvernement ne s'occupe pas d'elle. Par contre, si le gouvernement s'en occupe, ce serait bien que les différentes associations partagent entre elles les renseignements clés.

Mme Cyrilda Poirier: Il est certain que lorsque nous soumettons notre rapport annuel, nous faisons état de toutes les sommes d'argent reçues. Normalement, les organismes communautaires ou ceux à caractère provincial font eux aussi des rapports annuels. Nous pouvons donc certainement les colliger et les retrouver ensuite dans ces rapports. Cependant, je n'ai pas de tableau faisant état de l'ensemble.

Par contre, si vous me posez la même question l'année prochaine, j'aurai la réponse.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Monsieur Watt, vous avez la parole.

M. Steven Watt: Les organismes privés, et surtout les organismes locaux, savent très bien que nous recevons de l'aide du gouvernement. Nous n'échangeons simplement pas suffisamment nos chiffres à l'échelle provinciale. Par ailleurs, nous ne savons pas forcément de quelle initiative fédérale cela provient. Nous savons que nous recevons de l'argent de Patrimoine Canada, mais nous ne sommes pas certains en vertu de quelle initiative nous le recevons. Est-ce en vertu du Plan d'action pour les langues officielles, ou du plan d'inaction?

Des voix: Ah, ah!

M. Pierre Lemieux: C'est bien, car ma question n'allait pas aussi loin. Elle signifiait plutôt que lorsque le gouvernement s'implique, c'est bien de le faire savoir.

M. Steven Watt: La problème est que c'est actuellement réparti dans cinq ou six rapports annuels différents.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Monsieur André, c'est votre tour.

M. Guy André: Bonjour.

Encore une fois, c'est agréable d'être ici, en votre compagnie.

Madame Poirier, vous avez parlé du Programme de contestation judiciaire. Vous savez qu'il est en grande partie remis en question, en ce moment. Vous avez bien dit que ce programme avait permis de développer des écoles francophones à St. John's et de régler la question de la gestion scolaire.

Y a-t-il des revendications que vous aimeriez mettre de l'avant du fait que ce programme soit remis en question et coupé? Cela pourrait vous empêcher de faire évoluer davantage la francophonie.

J'ai une seconde question. Est-ce notre dernier tour de questions, monsieur Godin?

Le vice-président (M. Yvon Godin): Je crois que nous pourrions en faire un autre.

M. Guy André: Quelles sont les plaintes les plus nombreuses que vous recevez de la population francophone par rapport au système de santé et des services sociaux? À cause du vieillissement de la population, j'imagine que des pressions sont exercées de plus en plus.

Pourriez-vous répondre à ma première question? S'il reste du temps, vous répondrez à la deuxième. Sinon, nous y reviendrons.

Mme Cyrilda Poirier: J'aimerais revenir au Programme de contestation judiciaire. En vertu de ce programme, le district scolaire de Labrador Sud prévoit présenter une revendication qui a trait à un projet scolaire. Notre avocat m'a parlé d'un deuxième projet; la situation est inquiétante. Je m'excuse, je n'ai pas retenu le nom du deuxième projet.

J'ai cru comprendre que les affaires qui sont déjà devant les tribunaux poursuivront leur cours. C'est ce que nous espérons, mais rien n'est garanti au premier palier de ces décisions. Qu'arrivera-t-il si nous devons aller au deuxième palier, que ce soit pour ce projet particulier ou pour un autre? Le programme ne se limite pas à la gestion scolaire, il englobe n'importe quel autre...

• (1110)

M. Guy André: Dans la loi...

Mme Cyrilda Poirier: Tout à fait. On pourrait même recourir à ce programme dans le domaine de la santé. Il ne fait aucun doute qu'il doit être remis en place. Je pense que la mobilisation du pays au sujet de ce programme témoigne d'un besoin à cet égard.

Je veux tout de même revenir au système de santé...

M. Guy André: S'attend-on à ce que des pétitions sur le Programme de contestation judiciaire commencent à circuler?

Mme Cyrilda Poirier: Un mouvement s'est amorcé en Atlantique, par l'entremise du site Web Acadie.net, Café Acadie, où on peut signer une pétition en ligne. Pour sa part, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador n'a pas encore fait de revendications, et ce, pour plusieurs raisons.

Le président de notre fédération était en convalescence, et je savais que l'assemblée générale annuelle se tiendrait sous peu. La fédération a alors mis de côté tout ce qui touchait aux revendications et a décidé d'en parler plus longuement à l'assemblée générale, à laquelle assistera le président, qui se rétablit petit à petit.

M. Guy André: Vous vouliez parler du domaine de la santé.

Mme Cyrilda Poirier: Exactement.

M. Guy André: Je vous en parle, car j'ai un orgelet ce matin et je voulais savoir si je pouvais avoir...

Des voix: Ah, ah!

Mme Cyrilda Poirier: Le système de santé est tellement vaste que j'ai peine à parler d'une entité en particulier. Par contre, je peux dire qu'on éprouve des problèmes de recrutement et de rétention des professionnels de la santé, tant du côté anglophone que francophone. C'est pour cette raison que ce dossier fait l'objet de plusieurs négociations avec le gouvernement provincial.

Il n'est pas facile de demander des services en français dans un hôpital. Ces services ne sont pas disponibles en tout temps; ils sont offerts sur demande grâce à une entente que l'hôpital a conclue avec Saint-Pierre et Miquelon. Nous offrons un service de traduction. Il est dommage que ce service ne soit pas offert ailleurs au Canada, mais nous nous efforçons de l'ouvrir davantage à la population en général.

La situation sur la côte ouest est problématique. On m'a parlé du cas d'une jeune dame qui, au cours de sa grossesse, avait consulté sept différents médecins. Ce n'est pas normal. Nous essayons de stabiliser la situation.

J'ai assisté récemment à un colloque organisé par le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick. Monsieur Godin, vous connaissez sans doute plus que moi l'acronyme de cet organisme. J'ai été fort impressionnée par les services offerts par ce centre.

Un des objectifs de la société Santé en français de Terre-Neuve est de trouver des stages pour nos jeunes médecins en formation. La côte ouest est l'un des endroits où nous aimerions qu'un des nôtres fasse un stage.

Si vous avez d'autres questions, j'essaierai d'y répondre.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Puisque vous l'offrez, je vais poser une autre question, car c'est à mon tour de le faire.

Dans le domaine de la santé, si on regarde du côté du Nouveau-Brunswick, où un tiers de la population est francophone, je pense que ça va assez bien en ce qui concerne le regroupement francophone des services de santé. Par contre, si on considère précisément les services de santé — comme je l'ai dit souvent à Ottawa, en comité, —, on a perdu beaucoup de terrain. Des hôpitaux francophones ont été fermés dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Je suis certain que vous avez entendu, dans les médias, qu'on a fermé des hôpitaux à Lamèque, à Caraquet, à Dalhousie, à St-Quentin.

Les gens de Caraquet avaient tenu des manifestations, mais ils n'ont pas gagné leur cause. A St-Quentin, je crois qu'ils sont parvenus à conserver six lits. Je me souviens que lorsque j'ai dit cela avec mon accent acadien, on m'en a reparlé parce qu'on croyait que j'avais dit « *silly* » et on ne comprenait pas. J'ai expliqué que je parlais du chiffre « six » et de « lits », dans lesquels on se couche. Ils ont réussi à en conserver six. Un autre a été fermé dans la région de Saint-Léonard, puis au même moment, on a construit un hôpital anglophone dans le sud-ouest de la province.

Mais en ce qui vous concerne, quel est votre défi dans l'avenir? Je devrais plutôt dire: quels sont vos défis dans l'avenir, que ce soit dans le domaine de la santé ou encore en éducation?

Chez nous, nous avons aussi obtenu la gestion scolaire. On a maintenant des districts scolaires indépendants. Il y a le district scolaire français et le district scolaire anglais. Il a fallu les séparer, c'était nécessaire pour obtenir la gestion des écoles.

Ici, à Terre-neuve, quels sont vos défis dans l'avenir?

• (1115)

Mme Josée Dalton: Je ne pouvais pas m'adresser au Comité permanent des langues officielles sans mentionner le projet de loi S-3.

Tantôt, on parlait du Programme de contestation judiciaire, de son impact. Je veux seulement faire un rappel, car je trouve bien, monsieur Godin, que vous nous parliez de défis, de ce qui nous attend.

Je voulais juste faire un rappel de l'engagement du gouvernement fédéral au sujet des langues officielles. Comme vous le savez, on n'a pas le poids démographique qui, en théorie, justifiait auparavant l'obligation de rendre des services en français. C'est d'ailleurs un peu le noeud du problème. Je m'adresse à vous à titre de coordonnatrice du réseau. Un de nos partenaires privilégié est l'APECA, pour ne pas la nommer, qui est l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique, l'ACOA, en anglais. Je vous donne l'exemple de cet organisme; je pourrais en donner d'autres. C'est pour vous dire qu'il faut toujours demeurer vigilants pour, justement, faire reconnaître le besoin de services en français.

Avant que je parle de dossiers prioritaires tels le développement économique chez les francophones, la santé, l'immigration, il serait important de revenir à la source et d'insister sur le besoin de prestation de services en français. D'ailleurs, j'ai beaucoup de discussions — toujours cordiales, n'est-ce pas? — de débats avec des gens de l'APECA au sujet, justement, des parties IV et VII de la loi.

Je voulais seulement vous rappeler ces dispositions de la loi et vous dire que, dans notre cas, on ne peut pas baisser la garde. On se doit d'être toujours vigilants. Il y a d'autres endroits où on n'a même pas besoin de se poser la question à savoir si on peut s'exprimer en français ou pas. On ne pense même pas au Nouveau-Brunswick, qui a le privilège d'être une province désignée bilingue, mais ici, je dirais que c'est un combat de tous les instants. Il y a des batailles qui sont gagnées, mais très durement, et c'est parce qu'elles ont été bien préparées. Je voulais seulement soulever cette situation devant vous.

Mme Cyrilda Poirier: Vous nous demandiez quel était le défi futur dans le domaine de la santé. Ils sont tous présents, tous les défis que vous pouvez imaginer existent.

Notre tâche est de s'assurer qu'au bout du compte, on ait un service de santé adéquat pour notre population, dans sa langue, évidemment, et ça presse, sans aucun doute.

Ce n'est pas simple, si on est francophone et malade, de se présenter et de demander des soins de santé et de se retrouver à parler une langue qui n'est pas la sienne et d'essayer d'expliquer, ou encore de se débattre, et de s'assurer qu'on reçoit les soins adéquats. On risque d'être mal compris, s'il y a un service traduction. Il n'est pas simple non plus d'aller voir un médecin et de passer par une autre personne pour expliquer où on a mal. Quand on est sur une civière, cela ne nous tente pas. Alors, comme je vous le dis, les défis sont grands.

Nous voulons accorder la priorité à la côte ouest pour plusieurs raisons, entre autres parce qu'il y a là une population qui est, comme je vous l'ai dit plus tôt, très vieillissante. C'est alarmant. On pense que si on peut réussir sur la côte ouest, on pourra certainement

installer d'autres sites francophones dans le reste de la province et que ça deviendra notre modèle.

• (1120)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Monsieur Simard.

L'hon. Raymond Simard: Merci beaucoup.

Je voudrais revenir sur la question de M. Lemieux pour mieux comprendre la structure. Si je comprends bien, il y a deux enveloppes. Avez-vous ici une enveloppe Canada-communauté?

Une voix: Oui.

L'hon. Raymond Simard: C'est le même principe partout au pays. En d'autres mots — je ne me souviens plus de la somme —, la FCFA a négocié par exemple 18 millions de dollars par année pour l'administration de groupes comme celui de Mme Poirier. Ensuite, à moins que je ne me trompe, il y a des fonctionnaires de Patrimoine Canada qui siègent à un comité avec des représentants des organismes communautaires, et ces gens décident comment les fonds seront distribués dans chaque province.

En ce qui concerne le plan d'action, par contre, les fonds sont distribués aux différents ministères.

Vous parliez d'éducation, monsieur Lemieux. À moins que je ne me trompe, on a décidé, de concert avec les provinces, de leur accorder les fonds du plan d'action. En d'autres mots, c'est un bon point que vous faites valoir, parce que cela disparaît un peu dans l'enveloppe provinciale pour l'éducation. Effectivement, il y a beaucoup de fonds fédéraux. C'était seulement une clarification que je trouve assez importante.

Cela fonctionne bien chez nous parce que nous avons une très bonne collaboration avec la province. Notre province est ouverte; notre ministre des Finances est francophone; notre premier ministre est ouvert à la francophonie.

Premièrement, vivez-vous cette expérience?

Deuxièmement, ma question porte sur le développement économique. Je connais très bien les RDÉE. C'est un succès foudroyant chez nous. Lorsque je prête attention aux chiffres, je constate que la population est très mobile. Cela vous cause-t-il des problèmes? À moins que je ne me trompe, 50 p. 100 de la population avec laquelle on a communiqué en 1996 et en 2001 a déménagé. Cela doit créer une instabilité incroyable. Ce pourcentage reflète-t-il seulement ce qui se passe à l'intérieur de la communauté francophone ou reflète-t-il la situation générale?

Mme Cyrilda Poirier: Nous avons d'excellentes relations avec le gouvernement provincial. Il a une ouverture hors pair sur la francophonie, à mon avis.

L'avantage d'une petite province, c'est d'avoir accès à ses ministres. Je parle surtout des ministres qui nous intéressent. Je ne suis pas allée voir le ministre de l'Agriculture, par exemple. Cependant, je sais que M. Ottenheimer, le ministre des Affaires gouvernementales et ministre responsable des Affaires francophones, est d'une ouverture inouïe. Il nous aide et nous appuie par tous les moyens possibles.

Il en est de même du ministre de la Santé. Nous avons eu une rencontre avec lui en juin. Notre président y était, évidemment, de même que le président-directeur général de la Société Santé en français. Ils ont été émerveillés par son ouverture. Pour nous, cette relation n'est jamais remise en question, et nous essayons de profiter le plus possible de cette ouverture. Cela n'est pas l'apanage exclusif de ce seul gouvernement; il en a toujours été ainsi historiquement.

L'hon. Raymond Simard: Pour les affaires économiques?

Mme Josée Dalton: En ce qui concerne la mobilité de la population, je devrai confirmer que les statistiques sont exactes. J'aurai plus de données à cet égard, car nous sommes justement à faire des profils communautaires de chacune de nos régions francophones. Vous aviez plus tôt un pourcentage de 50 p. 100. J'ai entendu dire que dans certaines régions, cela pouvait être plus élevé, mais je crois que cela inclut toute la population.

Vous savez que l'Ontario ou Fort McMurray exercent un fort attrait sur les Terre-Neuviens —, les anglophones surtout, et que Fort McMurray devient quasiment comme la deuxième Terre-Neuve. Il y a effectivement un certain roulement de personnel parmi nos organismes, selon les régions. Dans certaines régions, c'est plus stable. Cela dépend toujours de l'industrie locale. Par exemple, au Labrador, la population semblait beaucoup plus stable, plus homogène. Le grand pôle d'attraction est l'industrie minière et les mines de l'IOC, en grande partie. Si cette industrie fonctionne, le roulement du personnel reste à peu près pareil. Si jamais, comme c'est arrivé il y a quelques années, il y a une baisse ou une petite récession, les gens ont tendance à se déplacer davantage. Nous essayons, de concert avec le RDÉE, de trouver d'autres solutions pour diversifier l'économie là-bas et pour y créer d'autres mesures d'employabilité.

Il y a d'autres régions, comme ici à St. John's, où l'on découvre — et les gens ne s'en rendent peut-être pas compte — qu'il y a une seconde, sinon une troisième génération de francophones. Il n'y en a pas des centaines comme ailleurs, mais cette génération est davantage composée de professionnels. Ce sont des gens plus mobiles, qui peuvent venir pendant un an ou deux, attirés à St. John's par l'île. Ils viennent pour vivre l'expérience atlantique. Nous essayons de trouver des mesures pour tenter de garder notre monde dans les communautés.

La directrice faisait référence plus tôt à un problème de rétention. Il y a un problème de recrutement. Il faut trouver des gens qualifiés pouvant travailler dans nos communautés. La balle est dans notre camp; il s'agit pour nous de faire le nécessaire, de prendre les mesures pour qu'augmente la rétention dans nos communautés francophones.

• (1125)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Monsieur Petit, vous avez la parole.

M. Daniel Petit: Merci, monsieur le président.

Bonjour madame Poirier.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Je m'excuse, monsieur Petit. Cela pourrait peut-être faire partie des questions que vous voulez poser.

À ce stade-ci, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Mme Marie-Claude Thibodeau, directrice générale de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et Labrador. Il y a eu un décès dans sa famille, et elle vient tout juste d'arriver.

Avant que vous posiez votre question, on pourrait peut-être lui demander qu'elle nous accorde trois minutes. Vous commencerez à

partir de là. Vous aimeriez peut-être lui poser des questions par la suite.

J'en profite, madame Thibodeau, pour vous souhaiter la bienvenue au Comité permanent des langues officielles.

Mme Marie-Claude Thibodeau (directeur général, Fédération des parents francophones de TNL): Merci, monsieur le président. Veuillez excuser mon retard. Je suis profondément désolée. Ce n'est pas seulement un décès, mais deux d'un coup, dans un accident d'avion.

Merci de m'accueillir et de me donner la parole. Je travaille pour la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador depuis seulement six mois. Le dossier le plus important sur lequel on travaille très fort est celui de la petite enfance. L'année dernière, on a eu l'honneur d'ouvrir la première garderie francophone ici, à St. John's. On désire maintenant en ouvrir d'autres, que ce soit en milieu familial ou une vraie garderie.

Comme Mme Josée Dalton l'a dit tout à l'heure, nous avons un problème de rétention des ressources humaines et de trouver des ressources humaines qui parlent le français. C'est extrêmement difficile. On doit établir des partenariats avec les autres provinces qui ont des ressources. Ce qui est difficile, c'est de garder ces gens. Ce sont de beaux défis. Je sens qu'on a beaucoup de soutien de la part du gouvernement de la province, de Patrimoine Canada, ainsi que des conseils scolaires. C'est vraiment fantastique de voir l'effort de la communauté en général, qui travaille pour que nos enfants aient accès aux cultures francophone et anglophone.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci, madame Thibodeau.

Monsieur Petit, vous avez la parole.

M. Daniel Petit: Merci, monsieur le président.

Madame Poirier, madame Dalton, monsieur Watt et madame Thibodeau, bonjour.

J'ai consulté un document qui nous a été remis par le chercheur et qui s'intitule « Le profil des communautés francophones, Terre-Neuve et Labrador ». Premièrement, la question que je me pose est: comment est le secteur francophone par rapport à la population anglophone, ou vice-versa dans ma province?

Dans le document mentionné ici, beaucoup de personnes francophones travaillent dans les services. Près de 45 p. 100 des gens travaillent dans les services. Selon le document, vous dépassez même de 50 p. 100 la moyenne des salaires de toute la province. Vous êtes donc, selon le document, un groupe francophone assez bien structuré sur les plans de l'emploi, des salaires, etc.

Pour ce qui est de la question que j'aimerais poser, je pense que c'est Mme Poirier qui l'a suggérée tout à l'heure. Peut-être l'avez-vous soulevée également. Ce qui m'intéresse toujours, c'est l'immigration en situation minoritaire. J'ai su qu'il y avait des ententes.

Quelqu'un pourrait-il nous dire quelles sont les ententes que vous avez actuellement et quel est le type d'immigrants que vous recrutez? Viennent-ils de la province de Québec ou de Saint-Pierre et Miquelon? Je ne sais pas si c'est Mme Poirier ou Mme Dalton qui en a parlé précédemment.

• (1130)

Mme Cyrilda Poirier: Je vais répondre, et peut-être Josée aura-t-elle quelque chose à ajouter.

Si vous voulez savoir quelle relation il y a entre les francophones et les anglophones dans une province ou dans une ville, prenez un taxi. Le chauffeur de taxi vous dira exactement ce qu'il pense, en faisant toute la conversation. Ici, lorsque les chauffeurs de taxi vous entendent parler français, ils disent tous qu'ils ont un enfant, une nièce, un petit-fils, un frère, une soeur ou une belle-soeur bilingue, et ils sont extrêmement fiers de le dire. L'ouverture est là et les relations sont très bonnes. Depuis 22 ans que je suis à Terre-Neuve, j'ai peut-être rencontré — comme on en rencontre toujours — une ou deux personnes anti-francophones. Quand cela se présente, on tourne la page et on continue. Cela démontre que les relations sont bonnes de ce côté.

En ce qui a trait à l'immigration, nous n'avons pas présentement de système d'accueil pour les immigrants dans nos communautés. Cela étant dit, cela ne signifie pas nécessairement que nous ne les accueillions pas ou qu'il n'y en ait pas; nous ne sommes simplement pas encore arrivés à cette étape. Je m'excuse, c'est quelque chose que je voulais faire, mais j'étais pour le moins un peu fatiguée hier. Si je comprends bien les lois de Citoyenneté et Immigration Canada, on alloue un certain nombre d'immigrants à chaque province. Je crois qu'ici, à Terre-Neuve, on nous alloue 300 immigrants. Nous avons retenu cinq statistiques qui montrent qu'au cours des dernières années, ce n'est pas ici que les immigrants sont venus s'installer, même du côté des anglophones. Pourtant, à entendre parler tout le monde, nous sommes très accueillants. Le problème ne se situe pas sur le plan de l'accueil des personnes, mais nous n'avons pas nécessairement autant à offrir que les autres provinces. Par exemple, les immigrants provenant de pays africains dont la langue est le français vont s'installer au Québec et se retrouvent en communauté. De la même façon, les Chinois vont à Vancouver parce qu'ils se retrouvent en communauté. Notre communauté a encore une population très homogène. Nous n'avons pas ce soutien — je ne veux pas dire racial —, nous n'avons pas cette mixité à laquelle on peut se rattacher. Comme je l'ai dit plus tôt, nous allons y travailler par le biais de nos projets: le projet de mission exploratoire et le projet d'accueil qui débutera en avril prochain.

M. Daniel Petit: D'accord. Merci.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Il reste 30 secondes. Voulez-vous ajouter quelque chose, madame Dalton?

M. Daniel Petit: Excusez-moi, madame.

Mme Josée Dalton: Plus tôt, vous avez fait référence au document de la FCFA qui parlait de niveaux de scolarité, de populations francophones, etc. Je veux simplement rectifier le tir. Nous sommes à terminer un profil communautaire sur la péninsule de Port-au-Port. Nous appliquons un vieil adage: « Connais-toi toi-même ». Nous menons actuellement une étude en profondeur sur chacune des trois régions francophones, pour en établir les besoins. Jusqu'à présent, nous avons constaté que la population francophone de la péninsule de Port-au-Port a un niveau d'éducation et un niveau de revenu moyens inférieurs à celui des anglophones. Je voulais rectifier cela. Ce n'est pas encore tout à fait la même situation qu'à St. John's, mais tout de même.

Par ailleurs, nous voulions déterminer les besoins des communautés. Comme Cyrilda le mentionnait, nous ne sommes pas encore rendus à faire une stratégie d'immigration. Moi, je veux d'abord que nous établissions les besoins de nos communautés. Par exemple, au Labrador, bien que nous ayons toujours besoin d'avocats et de médecins, c'est essentiellement d'une population de cols bleus dont on a besoin là-bas. Il faut des ouvriers pour aller dans ce milieu. Nous aurons besoin de travailleurs spécialisés, d'ingénieurs ou de

gens qui ont des spécialités plus techniques, pour travailler comme cadres dans les mines. C'est cette politique qui s'appliquera. L'an dernier, nous participions à une consultation du gouvernement provincial, qui veut se doter d'une stratégie d'immigration. Nous continuerons de collaborer avec ces gens pour tenter d'attirer une population qui soit adaptée à chacune des régions. Comme je vous le disais, à certains endroits, il faut davantage de cols bleus, et ailleurs, ce peut être de cols blancs. Cela se fait toujours en partenariat avec la province.

● (1135)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Monsieur André, c'est maintenant votre tour.

M. Guy André: Ma question s'adresse à vous tous. Je ne sais pas qui peut me répondre.

Les services fédéraux — ceux de Postes Canada et d'autres institutions — sont-ils vraiment donnés dans les deux langues, dans le respect des langues officielles? Pouvez-vous m'en parler un peu?

J'ai vu certaines réactions, je vais donc vous laisser répondre.

Mme Josée Dalton: À certains endroits, dans certains ministères, comme Patrimoine Canada ou Service Canada, nous avons la chance d'avoir deux agents de programme francophones, pas seulement bilingues mais francophones, qui travaillent ici, dans la province. Il y a aussi la GRC, Citoyenneté et Immigration. J'essaie de revoir la liste. Je crois qu'il y en a 12. Dans certains cas, je dirais que c'est très bien, mais ce n'est pas le cas à Postes Canada, où c'était terrible l'année dernière, ou pire encore, à l'agence d'immigration. Un événement a soulevé un tollé. Je crois qu'il y a trois ou quatre ans, un membre de la communauté avait voulu être servi en français pour renouveler son passeport. Ce francophone s'est présentée, et on lui a répondu en anglais. On avait très bien compris ce qu'elle avait dit en français, mais il semble qu'on ne pouvait pas lui répondre en français parce que la superviseuse ne le voulait pas. En le faisant, cela créait une demande, et on ne voulait pas commencer cela.

Voyez-vous le genre de défis auxquels nous faisons face? Il en allait de même à l'époque où le système des douanes à l'aéroport était régi par le fédéral.

Quand vous retournerez tous à l'aéroport de St. John's, faites un test. Vous allez voir le petit symbole qui indique « bilingue anglais/français ». Parlez en français. On vous comprendra peut-être, dans certains cas, c'est un fait, mais on vous répondra toujours en anglais. C'est un exemple. Je veux laisser la parole à Cyrilda, Steven ou Marie-Claude. Ils ont peut-être d'autres exemples à vous donner. Mais comme je disais plus tôt, il faut toujours être vigilant et toujours revendiquer.

M. Steven Watt: Il y a certains cas où les organismes fédéraux doivent offrir des services en français, mais étant donné le nombre peu important de francophones... Les seuils sont souvent établis à 5 p. 100 ou à 20 p. 100 de la population, seuils que nous ne pourrions jamais atteindre ici, à Terre-Neuve-et-Labrador. Il y a donc des programmes de langue officielle pour tout le pays qui ne pourront jamais s'appliquer à Terre-Neuve-et-Labrador. Il faut quand même souligner un *success story*, comme on aime dire en France. Il s'agit d'un projet-pilote que Service Canada vient de lancer dans la région de Stephenville-Port-au-Port. Même si c'est une des régions où il y a des francophones, elle n'atteignait pas le seuil de 5 p. 100 ou de 20 p. 100. En rendant le service itinéraire, on est entré dans une région où la proportion de francophones est plus élevée.

Au bureau de Stephenville, il y a maintenant une personne qui travaille deux ou trois jours par semaine dans la région de La Grand-Terre et de Cap St. George, qui est à environ une heure de route de Stephenville. C'est le genre de flexibilité dont je parlais tout à l'heure, qu'il faut pour appliquer des programmes à des cas spéciaux comme ici, à Terre-Neuve-et-Labrador.

M. Guy André: Madame Poirier, voulez-vous dire quelque chose?

Mme Cyrilda Poirier: Non, mais j'aurais aimé que Josée parle un peu de la situation à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. L'APECA.

Mme Josée Dalton: Je ne voulais pas trop m'aventurer sur ce terrain.

M. Guy André: Si je comprends bien, l'APECA offre des services dans les deux langues.

Mme Cyrilda Poirier: La raison pour laquelle je voulais qu'elle en fasse état, c'est qu'il s'agit d'une situation assez particulière, mais j'aimerais surtout qu'elle fasse part des commentaires des gens de l'APECA.

Mme Josée Dalton: L'APECA joue sur le fait que nous n'avons pas le poids démographique et les 5 p. 100 requis. L'APECA n'a qu'un contact qui parle français dans la province. Cette personne est anglophone et bilingue. Quand je suis allée rencontrer les responsables au siège social de Moncton pour demander des explications sur certaines choses, on m'a dit — toujours gentiment et avec courtoisie — qu'on nous aimait bien et qu'on reconnaissait quand même l'apport des francophones, mais que dans les faits, s'ils le désiraient, ils pouvaient s'adresser à nous en anglais, à l'écrit comme à l'oral. C'est un peu parce qu'on nous aime bien qu'on nous répond ou qu'on offre des services en français.

D'ailleurs, à cet égard, j'ai récemment reçu un sondage à la fédération, de la part de la présidente de l'APECA, Monique Colette, que le RDÉE a d'ailleurs rencontrée à quelques reprises. Ce sondage sur la qualité des services offerts par l'APECA était en anglais. C'est un peu ironique que cela arrive de cette façon en ce qui concerne la qualité des services. J'ai contacté les responsables, et on m'a envoyé un formulaire en français, mais avant qu'il n'arrive, la date limite pour répondre au sondage était passée. Il a quand même été complété. À mon avis, certains ministères — dans ce cas, c'est l'agence — se déroberont à leur responsabilité envers les langues officielles. C'est pour cela qu'il faut constamment être sur nos gardes. Je ne veux pas revivre la période des revendications à grands coups de drapeau sur la tête de tout le monde. Il faut quand même toujours demeurer vigilant.

• (1140)

Le vice-président (M. Yvon Godin): Je pense qu'on va avoir le temps...

M. Guy André: Avez-vous porté plainte au commissaire des langues officielles, et cela a-t-il donné quelque chose?

Mme Josée Dalton: C'est cela, justement.

M. Guy André: Vous avez porté plainte?

Mme Josée Dalton: C'était un processus que je voulais explorer un peu plus, quand il y a eu des coupes.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Il faut que vous adressiez vos plaintes au commissaire des langues officielles et que vous les transmettiez aussi à notre comité. Normalement, le comité aime bien recevoir les plaintes adressées au commissaire aux langues

officielles. Ainsi, chaque membre du comité peut en prendre connaissance et se tenir au fait du déroulement qui s'ensuit.

Madame Thibodeau, en tant que directrice de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador, vous avez parlé de la petite enfance et des garderies. J'aimerais connaître votre opinion au sujet de la décision du gouvernement de donner aux familles l'argent destiné aux garderies. Je sais que le gouvernement va se défendre en disant qu'il va aussi en donner aux garderies. Néanmoins, je sais que cela a suscité un brouhaha à l'échelle du pays.

Je ne sais trop si la question est appropriée, puisque plus tôt, lors des trois petites minutes que je vous ai accordées, vous nous disiez que vous travailliez fort pour mettre sur pied des garderies et vous nous avez aussi parlé de l'importance d'avoir des personnes qualifiées. J'aimerais toutefois connaître votre opinion au sujet des garderies.

Mme Marie-Claude Thibodeau: Merci, monsieur Godin.

Votre question est excellente et très à propos. Cependant, ici, à Terre-Neuve, c'est notre première garderie francophone. Tout le travail qui a été fait est constructif et positif pour l'avenir. Oui, il y a encore de l'espoir. Oui, c'est vrai que les coupes faites par l'actuel gouvernement nous ont fait mal. Nous avons reculé, en quelque sorte, dans nos dossiers, mais c'est peut-être pour mieux avancer.

Voici comment je vois les choses: il s'agissait une promesse électorale, et M. Harper a la réputation de tenir ses promesses. Je ne peux donc pas être contre quelqu'un qui tient ses promesses, mais en même temps, en tant que parents, en tant que Fédération des parents francophones, cela nous fait mal, certes. Toutefois, nous espérons que le gouvernement va peut-être réévaluer la situation et qu'à l'avenir seront prises des mesures favorisant davantage l'éducation, les francophones et les familles, pour le bénéfice des enfants.

En fait, la Fédération des parents francophones ne désire pas seulement aider les familles, mais surtout les enfants. Nous avons le devoir à leur égard dès la naissance, et même avant, de convaincre les parents du bien-fondé d'avoir une école française et des garderies où l'on parle français. En effet, de toute façon, en milieu anglophone, c'est certain que l'enfant sera bilingue.

La décision du gouvernement existe, mais selon moi, elle n'est pas coulée dans le béton. J'ai bon espoir que des choses se développeront bientôt, parce que nous allons prouver à quel point c'est important de miser sur l'enfant.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Comme l'ont dit d'autres personnes, si la minorité francophone au Canada veut préserver la francophonie, surtout dans des provinces comme Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba, l'Alberta ou même dans une ville comme Vancouver, il faut exposer les enfants au français dès leur plus jeune âge. Si les parents sont incapables de les envoyer dans des garderies francophones, qu'ils doivent les envoyer dans des garderies anglophones parce qu'ils doivent aller travailler, ils auront beaucoup de travail à faire.

C'est comme l'histoire qui s'est passée au Nouveau-Brunswick et qui s'est soldée par une scission des écoles. Car dans les cours d'école, s'il y a des anglophones et des francophones réunis lors de la récréation, c'est normal que l'anglais prenne le dessus, de sorte qu'en arrivant à la maison, les enfants ne parlent plus en français, mais bien en anglais.

En ce qui concerne les garderies, vous disiez qu'il semblait y avoir un recul. Pourriez-vous nous parler davantage de ce recul? C'est bien beau les promesses, mais on vit avec la réalité.

• (1145)

Mme Marie-Claude Thibodeau: Vous êtes très réaliste, c'est vrai.

J'avoue qu'il est très tôt pour évaluer les dégâts. Il n'y a pas encore eu d'étude de marché, et je crois que ce serait vraiment bien si une étude était faite sur ce sujet. Maintenant que vous en parlez, j'avoue que ce serait effectivement vraiment fantastique si l'on pouvait obtenir des statistiques quant aux effets: ce serait justement un moyen de convaincre le gouvernement du bien-fondé des demandes des parents.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Si le comité le veut bien, nous pourrions faire un tour de table de deux minutes par personne, pour chacun des partis, puisqu'il est déjà 11 h 50. Ensuite, nous ferons des annonces, et la réunion se terminera à midi.

Je commencerai par M. Simard.

L'hon. Raymond Simard: Merci, monsieur le vice-président. J'aurais encore 20 questions, mais je vais essayer de me limiter.

Monsieur Watt, vous avez parlé d'un centre à Stephenville. Est-ce un centre de services bilingues où plusieurs paliers de gouvernement offrent des services en français, un guichet unique?

M. Steven Watt: Oui, c'est un guichet unique.

L'hon. Raymond Simard: C'est un projet-pilote, en ce moment?

M. Steven Watt: Oui. La partie qui touche le service itinérant est un projet pilote.

L'hon. Raymond Simard: Prévoit-on l'établir ailleurs dans la province?

M. Steven Watt: Il y a moins de besoins dans les deux autres régions francophones, puisque ce sont des centres urbains. Donc, on aurait simplement besoin d'un employé bilingue, d'un poste bilingue à l'intérieur du bureau qui existe. Le problème, c'est que la ville de Stephenville se trouve à une heure de route des communautés où se trouvent la plupart des francophones. Alors, il y a un service itinérant qui part du bureau de Stephenville deux ou trois jours par semaine et qui s'installe dans le Centre scolaire et communautaire Sainte-Anne.

L'hon. Raymond Simard: Merci.

En ce qui concerne l'immigration, madame Poirier, vous avez mentionné, tout à l'heure, que votre marché cible serait peut-être l'Europe de l'Est. Je trouve cela intéressant parce qu'en ce qui nous concerne, au Manitoba, c'est l'Afrique française que nous visons presque uniquement, et cela fonctionne extrêmement bien. Mais nous avons un collège universitaire à Saint-Boniface qui agit un peu comme aimant pour ces gens.

Avez-vous une université francophone ici ou autre chose qui pourrait attirer des gens, ou pas vraiment?

Mme Cyrilda Poirier: Non, on n'a pas d'université francophone ni de collège; on n'a pas ce genre d'institutions. Donc, c'est un peu notre lacune.

L'hon. Raymond Simard: Alors, où vont les jeunes lorsqu'ils terminent leur 12^e année, s'ils veulent étudier en français? À Moncton?

Mme Cyrilda Poirier: Acadie.

L'hon. Raymond Simard: Où se trouve le collège de l'Acadie?

Mme Cyrilda Poirier: Il n'y a pas de collège de l'Acadie.

Mme Josée Dalton: Ils vont à l'Université de Moncton, à l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse, et à MUN, le Memorial University of Newfoundland, évidemment.

L'hon. Raymond Simard: Alors, cela pose un défi pour le développement économique aussi, j'imagine, madame Dalton, parce que vous avez des programmes pour la jeunesse, des programmes d'économie du savoir. Vous formez ces jeunes, et ensuite, vous les perdez après la 12^e année. C'est exact?

Mme Josée Dalton: Il y a certains moyens de pallier le manque. Par exemple, il y a l'éducation continue, l'éducation permanente. Il y a beaucoup de cours à distance qui deviennent de plus en plus accessibles. Par contre, il n'y a malheureusement pas d'institutions postsecondaires francophones ici, dans la province. Nous comptons beaucoup, par contre, sur le nouveau Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents, à St. John's, pour essayer de créer un programme de formation continue. Cela devient un double défi pour nous, dans ce cas. Il faut prendre le risque d'envoyer les jeunes étudier à l'extérieur, de les perdre, et des les ramener ensuite. Il y a quelques cas de réussites, je dirais. Il y a des gens qui sont partis et qui sont revenus, mais c'est un défi pour nous, qu'il nous faut considérer. Il faut essayer de trouver un pôle d'attraction pour les faire revenir une fois qu'ils sont instruits.

M. Yvon Godin: Merci.

Monsieur Lemieux.

M. Pierre Lemieux: Concernant les garderies, notre plan comporte une deuxième étape. On aimerait créer 125 000 places dans tout le Canada. La ministre Finley travaille présentement à ce projet et elle aimerait travailler avec les intéressés, avec les associations directement, pas avec les provinces. Elle vient de former un comité, et si vous voulez présenter des idées, vous pouvez communiquer avec le bureau de la ministre Finley, parce qu'elle est en train de formuler son plan.

Deuxièmement, au sujet des 1 200 \$ accordés aux familles pour chaque enfant de moins de six ans, pourriez-vous me dire si vous êtes capables de travailler directement avec les parents, pour avoir leur appui financier en vue d'établir des garderies francophones? Il y a six mois, les parents n'avaient pas ces 1 200 \$, mais ils les ont maintenant. Il est important d'avoir une garderie francophone.

Êtes-vous en mesure de travailler directement avec les parents en leur mentionnant que puisqu'ils ont un peu plus d'argent à présent, ils souhaiteraient peut-être en investir une partie dans une garderie. Ainsi, vous auriez l'appui des parents.

• (1150)

Mme Marie-Claude Thibodeau: En fait, malgré mon manque d'expérience — comme le savez, je ne suis pas encore experte en la matière —, je dirais que c'est très difficile d'aller chercher un certain montant d'argent qui est accordé par le gouvernement pour les garderies ou pour les enfants ou pour le service de garde, en disant aux parents que, comme ils reçoivent cet argent, ils devraient le remettre afin que leur enfant soit placé en milieu de garde francophone. Je crois que le lien ne se fait pas automatiquement. Il faudrait beaucoup de travail de sensibilisation ou de promotion pour attirer les enfants en milieu francophone.

M. Pierre Lemieux: Oui, exactement.

Mme Marie-Claude Thibodeau: Vous savez qu'à Terre-Neuve, la majorité des couples sont des couples exogames. Dès le départ, nous avons beaucoup de travail à faire de ce côté. Je crois en Mme Finley; c'est ce qui me donne de l'espoir.

M. Pierre Lemieux: En effet, j'ai eu l'occasion de parler avec la ministre Finley vendredi dernier, au sujet de ce comité. Nous avons parlé de votre visite.

Mme Marie-Claude Thibodeau: Nous serons présents. Merci, c'est un cadeau.

M. Pierre Lemieux: D'accord. C'est parfait.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Puisque M. André n'est pas là, je vais continuer sur ce sujet.

En ce qui concerne les garderies, comment allez-vous fonctionner? Par exemple, 30 parents ont reçu 1 200 \$ chacun, et vous allez faire du marketing pour tenter de leur prodiguer des recommandations quant à la façon de dépenser leur budget et leur argent. Est-ce votre responsabilité, premièrement?

Deuxièmement, je ne suis pas d'accord avec Mme Finley et les autres. Ne craignez-vous pas que cinq personnes consciencieuses se disent que puisque 1 200 \$ ont été donnés pour les garderies, ils vont en disposer à cette fin, alors que les autres n'en feront pas autant, de sorte que seulement cinq personnes vont devoir payer pour les autres?

Mme Marie-Claude Thibodeau: Mon voeu le plus cher est que les 1 200 \$ reviennent aux enfants. Or, le meilleur moyen d'y arriver, c'est de les accorder aux organismes qui s'occupent des enfants.

Le vice-président (M. Yvon Godin): Merci, madame. Vous avez répondu à ma question. Ce n'est pas de la common law, c'est seulement du *common sense*.

Puisque la séance touche maintenant à sa fin, au nom du Comité permanent des langues officielles, j'aimerais vous remercier sincèrement. Pour nous, c'était le début de notre tournée, qui a commencée ici, tout à l'Est du pays. Cela a été très intéressant, et je suis certain que mes collègues partagent mon avis.

J'aimerais remercier nos traducteurs et nos traductrices, qui assurent le bilinguisme et qui donnent la chance aux gens d'entendre les échanges dans la langue de leur choix.

Je remercie nos techniciens qui nous accompagnent et qui s'assurent du bon déroulement des séances.

J'aimerais faire quelques annonces aux membres du comité. À 13 heures, il vous faudra libérer vos chambres. À 13 h 15, il vous faudra être dans le hall de réception de l'hôtel.

• (1155)

M. Sammy Agha: Avec leurs bagages.

M. Yvon Godin: Oui, avec vos bagages, parce qu'il semble que notre greffier ne veuille pas aller chercher nos valises!

Le lunch sera servi à côté, et nous aimerions vous lancer une invitation. Il y aura seulement des sandwiches, du café et des boissons. Toutefois, si vous vouliez vous joindre à nous pour le lunch, ce serait vraiment intéressant. Nous pourrions ainsi continuer la discussion de façon informelle. Cela nous ferait grandement plaisir.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.